

## BANOUE MIGROS

15, rue Pierre-Fatio Tél. 022 / 736 52 50  
4, place Cornavin Tél. 022 / 732 62 53  
1211 Genève 3

ou adressez-vous à un des bureaux de change Migros:  
14, rue de Rive Centre Balaxert 16, rue du Mont-Blanc 92, rue de Genève, Thônex

## 2, Puits-St-Pierre

(suite)

Suite au dossier que nous avons consacré à cet immeuble squatté, la régie a demandé de nous rencontrer pour préciser sa position: en ce qui concerne les locataires dont le bail avait été résilié et qui font l'objet d'une procédure judiciaire, la régie se dit d'accord de rediscuter leur statut, mais seulement lorsque la situation du côté des squatters - avec qui la régie n'entend en aucune manière négocier - aura été réglée. Pour la galerie l'Orangerie, la régie n'est pas au courant d'un éventuel changement de propriétaire. Enfin, les appartements vides sont tous reloués, avec des baux équivalents à ce qui se fait habituellement à Genève.



Nous prenons acte de ces informations. La colère nous gagne pourtant lorsque nous constatons que 8 mois après les promesses faites au Conseil d'Etat de relocation des appartements vides, les locataires en place, dont le bail arrive à échéance, n'ont toujours pas obtenu un nouveau bail. Le problème est pourtant extrêmement simple: soit la régie entend respecter les engagements pris, et le seul moyen d'en apporter la preuve consiste à régler le cas des locataires régulièrement en place, soit elle n'accorde des baux qu'à des gens soigneusement sélectionnés, qui ne resteront probablement pas des années, et on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas de noyer le poisson en attendant que la situation politique genevoise se modifie.

Quant aux squatters, sans qui cet immeuble serait encore en train d'être vidé de ses locataires afin de permettre au propriétaire de réaliser l'opération spéculative à laquelle il rêvait, il sont aujourd'hui menacés d'expulsion. Ils n'ont pourtant pas à faire

les frais des opérations passées du propriétaire. Ils soulèvent les bonnes questions à propos du logement à Genève, ils réclament le droit au logement: qu'on le leur accorde. Nous appelons la régie à entrer en contact avec eux pour trouver une solution négociée. Sinon, on court à l'épreuve de force.

## Epicerie de la Taconnerie

Dans notre précédent numéro, nous réclamions que l'épicerie de la Taconnerie redevienne un magasin de quartier. Peu après, nous apprenions que le gérant demandait à la Ville de pouvoir transformer son commerce en tea-room en justifiant sa demande par la non fréquentation de son échoppe par les habitants de la Vieille-Ville. Un prochain rendez-vous avec Mme Madeleine ROSSI nous permettra de préciser notre réaction, mais dans l'immédiat nous avons écrit à la Ville pour exprimer notre révolte. Nous vous citons ici un extrait de notre lettre:

"...Nous sommes notamment extrêmement fâchés d'apprendre que M. et Mme Marek, pour justifier la mauvaise marche de leurs affaires, prétextent que - et je cite votre lettre - "tous les efforts entrepris (... par eux ...) pour attirer les habitants de la Vieille-Ville se sont avérés vains". Nous n'avons jamais constaté le moindre effort de leur part, et il nous semble au contraire qu'avoir fermé le magasin durant de nombreux mois vers 16 heures n'a certes pas peu contribué à éloigner les habitants de leur établissement!

Ne parlons pas d'ailleurs des prix des marchandises proposées, qui étaient loin de refléter l'effort fait par la Ville pour subventionner ce commerce..."

Il serait trop facile qu'après n'avoir rien fait pour attirer le client durant deux ans, on puisse prendre prétexte de la difficulté de "tourner" financièrement pour bénéficier d'une rente de situation en installant un tea-room.

Si une telle transformation devait avoir lieu, il faudrait d'abord trouver un autre lieu pour installer une vraie épicerie (peut-être dans les futurs immeubles de la rue de la Boulangerie), et la Ville devrait en tout cas procéder à un appel d'offre avant d'attribuer le droit d'ouvrir un tea-room en un lieu aussi privilégié.

**GARAGE & VERNETS & LYSSE**

**SUZUKI**  
Toute la différence.

**4 x 4 motricité illimitée.**



La SWIFT 1,3 GLi 4x4.

**SUZUKI**

2, rue Baylon - 1227 Carouge. Tél. 43 90 72

# JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

1980 - 1990  
Les 10 ans de  
l'AHCVV



NUMÉRO 44 - JUIN 1990 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: P.-Y. JORNOD, A. GALLET, R. JUON, A. WISARD - Tél. 20 66 93  
Régie publicitaire: Affiche 2000 - Téléphone 752 31 13 - Tirage: 7000 exemplaires

*Editorial*

## Notre association a dix ans!

16 juin 1980 - 16 juin 1990. Ce n'est pas sans fierté que nous fêtons notre dixième anniversaire. Notre association compte plus de 330 membres, ce qui prouve l'attachement des habitants à leur quartier et leur intérêt pour leur destin commun. Nous rappelons à tous ceux qui nous lisent que les séances de notre comité sont ouvertes - nos statuts le prévoient ainsi! - et qu'il suffit de téléphoner à l'un des membres du comité pour être informé de la date de la prochaine séance.

Quels sont nos sentiments quand nous nous penchons sur ces dix ans d'activité? La rétrospective est riche. Nous avons tenu beaucoup d'assemblées, invité tour à tour tous nos hommes politiques pour nous exposer des points intéressants notre quartier. Nous avons remporté des victoires, empêchant des grandes surfaces de grignoter des petits commerces (rue de la Rôtisserie, immeuble C&A), bloqué des transformations de logements en bureaux (Promenade du Pin), parrainé la Maison de Quartier de Chausse-Coq et l'Association des parents d'élèves de Ferdinand Hodler et Saint-Antoine, organisé de nombreuses et belles fêtes. Nous avons

aussi dû assister, hélas impuissants, à la montée d'une spéculation immobilière qui vide le quartier des gens à revenus normaux, chasse le commerce de première nécessité et tend à faire du Centre une vitrine de luxe qui ne correspond pas à l'âme de ses habitants. Enfin, nous luttons, par voie de pétition et d'interpellation, pour que la Haute Ville ne sombre pas chaque nuit dans le tapage et la violence gratuite, qui rendent à certains endroits le sommeil, et la vie tout court, impossible à ceux qui l'habitent.

Notre dossier de ce numéro fait le point sur nos activités passées et s'efforce de poser quelques jalons d'un programme pour les années à venir que nous vous présenterons dans le numéro de septembre. Il s'agira pour l'AHCVV d'un nouveau défi, d'une assurance contre l'assoupissement ou la satisfaction béate. Pour relever ce défi, nous aurons plus que jamais besoin de pouvoir compter sur vous: adhérez à l'AHCVV, faites adhérer vos connaissances, devenez membres du Comité et, surtout, faites-nous part de vos observations, remarques ou envies pour l'avenir de notre quartier.

Michel et Andrïenne SOUTTER

4, rue St-Victor  
1206 GENEVE

J-A 1200 GE 3  
POUR CHANGEMENT  
D'ADRESSE: A.H.C.V.V.  
TOUR-MAITRESSE 12  
1204 GENEVE

## BULLETIN D'ADHESION A L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.

Tour-Maitresse 12, 1204 Genève

### Petites annonces

Nous cherchons une dame ou une jeune fille pour s'occuper de trois enfants (5 ans, 2 ans et 4 mois) une vingtaine d'heures par semaine dès la prochaine rentrée scolaire. Tél. 21 55 63. ■

Vends bureau IKEA "PRINCIP" avec caisson 3 tiroirs, prix intéressant. Esther Fivaz, Tél. 21 17 32. ■

### Vignette

Il nous semble utile, au moment où l'expérience vignette a débuté, de rappeler à ceux qui l'auraient oublié la marche à suivre pour l'obtenir:

Il vous faut envoyer une photocopie du **permis de circulation** (et non du permis de conduire!) au **Service de la circulation du corps de police, case postale 236, 1211 Genève 8** (qui répond aux demandes de renseignements au 27 50 41), lequel vous retournera cette photocopie grâce à laquelle vous pourrez aller prendre possession de votre vignette auprès du **poste de police du Bourg-de-Four**, moyennant paiement d'une taxe de Fr. 5.- (pour couvrir les frais).



Nous aimerions enfin rappeler d'une part que cette vignette ne vous autorise pas - malheureusement - à laisser votre voiture toute la journée sur des places de stationnement à durée limitée, d'autre part que la restriction apportée à la circulation n'aura d'effet que si des contrôles réguliers sont effectués par la police, et enfin que si elle permet une diminution du bruit, la restriction de la circulation ne suffira probablement pas à elle seule à rendre le calme désiré à ceux qui souffrent du bruit. ■



## NOUVEAU AU CENTRE VILLE DE GENÈVE LASER PHOTOCOPIES COULEURS

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDISSEMENTS OU RÉDUCTIONS DE 50% à 400%  
MEILLEUR SERVICE QUALITÉ - DÉLAI - PRIX

OUVERT de 8 h. à 18 h. 15 (NON STOP) - TEX FMW S.A. - 1, place Saint-Gervais - Tél. 731 66 81 - 732 67 04

### Place de jeu St-Antoine

La nouvelle place de jeu de l'école Saint-Antoine sera inaugurée par le Conseiller administratif Michel ROSETTI le lundi 25 juin à 15 heures. Tous les parents seront les bienvenus. Quant aux jeux de Ferdinand-Hodler, ils devraient être terminés d'ici la fin de l'automne. ■



Notre projet de macaron n'était-il pas plus beau?

## BURGENER

atelier d'encadrement d'art · vitraux  
entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

11, rue de l'hôtel de ville  
1204 Genève · tél. 20 42 70

atelier: 21, rue prévost-martin · 1205 Genève

### Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE  
1204 GENÈVE  
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11

## VOYAGES AST

16, rue des Chaudronniers  
1204 GENEVE ☎ 29.29.44



### Péniche et vélo en Hollande

La journée ballade à vélo.  
Le soir à bord d'une péniche qui vous accompagne. 6 nuitées dès Fr 350.-  
Plus de 200 possibilités de randonnées à vélo dans toute l'Europe

# 1980 - 1990

## UN BILAN

Dix ans! Et c'est le moment de reprendre les anciens journaux, de relire les archives, de s'émerveiller sur ce qui a été fait, ou de s'inquiéter de ce qui reste à faire. Le moment aussi de se fixer des objectifs pour l'avenir. Nous n'avons pas voulu céder à la tentation quelque peu orgueilleuse du catalogue des actions entreprises, mais nous vous proposons ici quelques réflexions sous forme de bilan.

### Dix ans sur le front du logement

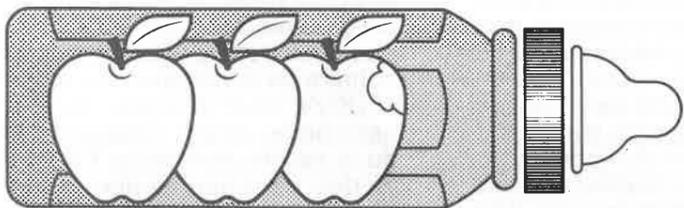
Dure bataille que celle du logement dans notre quartier. Il y a vingt-cinq ans, étudiants, jeunes couples, artistes trouvaient des logements et des ateliers, sans grand confort certes, mais avec quel calme et quel charme, dans la Vieille-Ville. Une irréversible vague de fond immobilière les transforme désormais en studios de luxe ou en suites princières, souvent habités pendant quelques mois seulement. Nous ne pouvons pas lutter à armes égales contre cette érosion, mais nous serrons les dents et faisons appel de toutes nos forces aux autorités, pour susciter et encourager une véritable volonté politique de maintenir une mixité dans le centre: appartements de luxe pour quelques-uns, mais maintien de l'habitat familial, des artisans, du commerce de première nécessité. Notre association vient en aide aux locataires chassés de chez eux, en les conseillant et en les assistant moralement. Des cas flagrants ont été portés devant le Conseil municipal par les quatre membres de notre comité qui se trouvent être, simultanément, élus du peuple. Quatre nouvelles lois, au cours de ces dix ans, ont été promulguées pour une meilleure protection des locataires: la loi sur les congés-vente, la LDTR, qui régle-

mente les rénovations et interdit la transformation de logements en bureaux, les arrêtés fédéraux contre la spéculation, enfin le nouveau droit du bail, qui doit entrer en vigueur cet été. Mais la liberté du commerce, qui pour ses victimes ressemble à la liberté du loup dans la bergerie, reste bien souvent la plus forte. Dès la fin de 1982, nous envisagions de dresser un



véritable cadastre du logement dans notre secteur, et de surveiller toute opération qui porte préjudice à la mixité. La transparence du marché, la publicité faite à des transactions immorales, sont notre meilleure arme.

Nombreux sont les immeubles qui ont fait l'objet d'une rubrique au cours de ces 10 ans, nombreux les locataires qui se sont constitués en association pour faire valoir leurs droits. Nous rappelons que tous doivent être attentifs et nous signaler les immeubles et logements vides et les chantiers dans leur voisinage. Nous vérifierons la légalité du chantier et conseillerons les locataires touchés. Là où nous le pouvons, nous continuerons à demander que soient construits (par la Ville de Genève notamment) des HBM répondant aux besoins d'une grande partie de la population. Nous soutiendrons aussi l'octroi de droits de superficie et la création de coopératives d'habitation. Une belle réalisation de ce type s'est faite au 7, rue Calvin, et nous en attendons d'autres dans le secteur de l'Alhambra.



Garderie des  
**trois pommes**

16, rue de la Pélisserie - Téléphone 022/21 74 94

Heures d'ouverture: lundi 13h à 17h  
du mardi au vendredi 9h à 17h  
samedi 9h à 13h

Tarifs: 1 heure Fr. 3.-  
2 heures Fr. 6.-  
3 heures Fr. 9.-

# Spaghetti

## FACTORY



### FACTORY

Restaurant-Bar  
13, rue de la Fontaine  
Tel. 022/28 61 00

Ouvert dimanche à jeudi jusqu'à 01h00. Ouvert vendredi et samedi jusqu'à 02h00.

Cuisine chaude à toute heure

Sécurité au volant - Un repas sans alcool.

Un coin tranquille au centre de la ville.

## Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison

20, rue toutes-Ames

Salle de sociétés

Tél. (022) 28 40 32

## GARAGE JANIN & MANITTA SA

27bis, rue de Lyon - 1201 Genève

Téléphone 44 11 74



# POUR NOS 10 ANS

## Le carrousel des voitures et la paix des piétons

En 1984, nous lançons une initiative communale pour l'extension des zones piétonnes. Hélas, elle fut annulée par le Conseil d'Etat en 1985. Elle répondait pourtant à un double besoin: 6000 voitures de plus à Genève chaque année, l'asphyxie est imminente, elle est déjà physiquement là les jours de smog. Qui peut se promener tranquillement autour de la Cathédrale? Qui peut profiter pleinement, sans bruit et sans gaz d'échappement, des nombreuses terrasses de cafés, ou simplement du murmure de l'eau des fontaines et du jeu du soleil sur les pavés, comme dans tant de centres historiques de tant d'autres villes d'Europe? Quel enfant de six ans peut aller seul à l'école, de la rue de la Cité à Saint-Antoine? S'il ne se fait pas renverser par une voiture débouchant derrière une camionnette sauvagement garée, il devra slalomer entre les motos qui envahissent les trottoirs. Dès le No 1 de notre journal, en octobre 1980, nous dressions la liste des points d'insécurité dans notre secteur. Certains ont disparu, comme la montée Théodore-de-Bèze, grâce au péristyle du nouveau collège; mais la plupart d'entre eux subsistent. En 1989, nous lançons, avec l'Association des parents d'élèves nouvellement créée, un questionnaire sur le "Chemin des Ecoliers". Des réponses très fournies nous ont permis de dresser une liste des points noirs.

Certes, le réaménagement du Bourg-de-Four est une victoire. Le trafic de transit a diminué grâce aux deux boucles Chaudronniers-Verdaine et St-Léger-Etienne-Dumont/Hôtel-de-Ville. Ceux qui s'en plaignaient initialement sont, expérience faite, satisfaits. Une place a été libérée, et les tables "gratuites" du Bourg-de-Four sont aimées des passants. Néanmoins, la troisième boucle, celle du secteur nord-ouest, qui couperait définitivement le transit, n'est pas mise en place. Tous nos efforts porteront dans les années à venir sur la réalisation, dans la Haute-Ville et les rues adjacentes de la Basse-Ville, d'une zone de type résidentiel, où la parcage sera strictement limité à l'utile pour les habitants et commerçants (mais oui, on pourra encore amener bébéfrigo ou grand-mère jusque devant chez soi), mais où l'homme, c'est-à-dire le piéton, sera le maître de la chaussée, et où les enfants se sentiront à nouveau chez eux. Nous voulons bien d'un parking souterrain à la Promenade Saint-Antoine, mais à condition que les places y soient destinées aux habitants et aux visiteurs qui effectuent des achats, non aux pendulaires, et à condition qu'un nombre équivalent de stationnements de surface soit supprimé. Nous espérons voir bientôt le jour où la Cour Saint-Pierre et le tour de la cathédrale seront sans voitures, et où seul le minibus transitera par la rue de l'Hôtel-de-Ville.

## Fêtes, animation, vie de quartier - la vie tout court!

C'est sans aucun doute dans ce domaine que notre association s'est montrée la plus créative: Fête annuelle d'été, fête de l'Escalade près des canons, fête de la première feuille pour tous les enfants du quartier, les occasions de nous rencontrer joyeusement sont régulières. Nous avons projeté un film en plein air au Bourg-de-Four, donné des aubades le dimanche matin, salué l'animation théâtrale à la Terrasse Agrippa-d'Aubigné en été 1987. L'ouverture de la Maison de Quartier de la rue Chaus-



se-Coq, avec son comité et son animateur souriant et actif, est une jolie victoire dans un quartier que les gens imaginent dépeuplé et voué à l'administration et à la beuverie nocturne seulement. Nous encourageons et soutenons les activités de la ludothèque sise à l'Ecole Ferdinand-Hodler, et celle des deux garderies du quartier, les Trois Pommes et le Petit Bonheur. Nous avons obtenu que la Treille soit débarrassée des voitures de MM. les Conseillers, en été d'abord, puis toute l'année, dès 1989. Petites victoires, mais qui marquent la détermination d'habitants bien vivants de ne pas se laisser grignoter leur espace vital. Les cafetiers ont bien voulu offrir, dès 1985, le sirop gratuit pour les enfants. Nous nous inquiétons de la santé de nos arbres (est-il vrai, au fait, que certaines éminences très grises s'opposent à la plantation d'arbres dans la Vieille-Ville, sous prétexte qu'il n'y en avait pas au temps de Calvin?), nous nous préoccupons aussi - et cela est plus inquiétant - de la disparition de nos commerces d'alimentation. En juillet 1987 s'ouvrait à la Taconnerie la toute pimpante épicerie Roxane, dans un immeuble de la Ville, succédant à la vieille épicerie sympathique que nous connaissions de mémoire d'homme. Hélas! la modernisation n'est pas toujours un progrès, les prix ont augmenté, le choix d'articles de première nécessité a diminué, puis les horaires, et enfin l'épicerie va fermer: est-ce de notre faute? Simultanément, la COOP qui devait s'installer à la rue Chausse-Coq abandonne son projet. Allons-nous rester sans épicerie, quand COOP aura décidé de fermer celle de la rue Etienne-Dumont? Et qu'en est-il du marché que nous réclamons depuis 1982? Pour vivre, il faut aussi pouvoir se ravitailler, à des prix normaux! Pourquoi diable fait-il si bon vivre dans les petites villes françaises ou italiennes, avec leurs fruitiers, leurs crémeries, leurs charcuteries???

## Deux lieux à reconquérir: Sturm et Alhambra

Il faut réserver dans ce panorama une mention spéciale à deux lieux morts, mais qui devraient revivre, et revivre sainement: l'esplanade Sturm, en premier lieu, pour laquelle nous avons en 1987 lancé un questionnaire. La majorité de nos adhérents se prononçaient pour le maintien en zone verte. Un projet de l'AHCVV pourtant présentait un intérêt urbanistique: petits blocs de logement dans l'alignement du quartier, esplanade derrière l'Eglise orthodoxe. Le méga-projet d'hôtel des Archives est heureusement abandonné, mais un projet plus raisonnable pourrait voir le jour. A l'Alhambra enfin, un véritable feuilleton se joue depuis dix ans autour de la salle de spectacles (qui est en excellent état, et très demandée par des artistes qui aimeraient s'y produire) et du trou derrière, reste de la



# CSS

Christlich-Soziale der Schweiz  
Chrétienne-Sociale Suisse  
Christiano-Sociale Svizzera

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

## Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47



Tissus de Provence  
Ameublements  
Décoration - Cadeaux

16, rue Etienne-Dumont  
Téléphone 20 64 33



KATHARINA

le 3 avril 1990  
35, place du Bourg-de-Four

MARC-ANDRÉ

le 3 avril 1990  
15, Grand'Rue

CAROLINE

le 25 avril 1990  
3, rue Chausse-Coqs

démolition ancienne d'immeubles insalubres. Deux initiatives ont été déposées. De nombreux projets ont vu le jour. Pussions-nous voir une urbanisation humaine et conviviale de ces lieux. ■

MARC TRAEGER SA  
LOISIRS ACCESSOIRES  
TEL. 022/755.55.29 - MIES

UNIQUE À GENÈVE - IMPORTATION DIRECTE



SKY HAWK  
NORMES EUROPÉENNES  
SE MONTE SUR  
TOUT PICK-UP  
OU  
4 x 4

LE TOIT MODULABLE PERMET L'ACCÈS À TOUS PARKINGS ET GARAGES

Poids: 435 kg  
Longueur totale: 3,20 m  
Longueur plancher: 2,18 m  
Largeur totale: 1,98 m  
Largeur entre roues: 0,94 m  
Hauteur toit fermé: 1,35 m  
Hauteur toit ouvert: 1,93 m  
Lit Capucine: 1,22 x 1,93 m  
Lit Dinette: 0,97 x 1,93 m



Nous avons été reçus par la Ville, les services de police et l'ingénieur de la circulation. Des solutions sont en vue, des promesses nous ont été faites, et nous suivons ce dossier et tenterons d'accélérer les choses. Deux fois également, des pétitions ont été déposées pour que soit réprimé le stationnement sauvage qui empêche le passage des pompiers et des ambulances. Nous attendons un mieux dans le secteur nord-ouest de la Vieille-Ville avec l'interdiction nocturne de circuler (sauf habitants), qui vient de débiter. Mais, si nos édiles sont convaincus du danger quant au fond, là encore la volonté politique de juguler les nuisances du trafic automobile n'est pas assez ferme. L'homme sans roues passe, hélas, après l'homme à roues, même si, comme nous le faisons judicieusement remarquer M. Guy-Olivier Segond, une voiture est un engin fait pour rouler qui reste immobile, en moyenne, 22 heures sur 24.



**PERMANENCE DE L'ANIMATEUR A LA MQCC.** – Philippe Gojon assure une permanence à la MQCC tous les lundis de 18 heures à 20 heures, mercredis de 19 heures à 22 heures et vendredi de 16 heures à 17 heures 30. Pour vous renseigner, pour vous inscrire à une de nos activités, pour boire un verre, pour lui éviter de rester seul: allez lui rendre visite.

### Dimanches matins en musique

Depuis le 20 mai, presque chaque dimanche, la MQCC propose des cafés musicaux sur la place du Bourg-de-Four. **Le 24 juin, un groupe de folklore irlandais viendra animer la place entre 10 et 12 heures.** Ce sera la dernière séance avant les vacances mais ces animations reprendront dès la rentrée de septembre.

### Cinéma en plein air

Le **vendredi 22 juin** (samedi 23 s'il pleut le 22), nous vous invitons à une **séance de cinéma en plein air sur la terrasse Agrippa d'Aubigné.** Au programme: un grand classique du cinéma et des animations (accordéon et peut-être mime). Le spectacle débutera vers 22 heures.

### Jeux pour tous

Tous les mercredis soirs à la MQCC, dès 19 heures 30, vous pouvez venir jouer avec nous. Enfants, adolescents ou adultes, tout le monde est bienvenu. Sont notamment proposés: Pictionary, carambole, échecs et jeux de cartes.

### COUPON RÉPONSE

Coupon à renvoyer avant Noël  
MQCC - Case postale 531 - 1211 Genève 3 - Tél. 27 21 93

4, rue Chausse-Coq

- Je souhaite adhérer à l'Association de la Maison de Quartier Chausse-Coq et être tenu au courant de vos projets.

Remarques éventuelles (ou suggestion de futurs cours):

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ No potal: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

### Chausse-Coq: la COOP abandonne!

Nous avons appris que la COOP ne viendra finalement pas s'installer à la rue Chausse-Coq, malgré les accords passés avec le DTP. Comme nous persistons dans notre désir d'avoir un commerce bon marché pour les habitants de la Vieille-Ville, nous avons lancé une pétition allant dans ce sens. Merci de la signer et de la faire signer, et de nous la renvoyer au plus tôt. ■



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont · Téléphone 20 40 47

### Pétition pour le maintien d'un commerce alimentaire diversifié et bon marché dans la Vieille-Ville.

Les soussignés, préoccupés de la disparition depuis des décennies du commerce de détail dans la Vieille-Ville,

regrettent qu'après 5 ans de tractations avec le Département des Travaux Publics, et bien qu'elle ait préalablement donné son accord, la COOP ait finalement renoncé à son projet d'extension à la rue Chausse-Coq

encouragent les autorités à poursuivre les démarches pour trouver un commerçant qui puisse reprendre les projets abandonnés par la COOP à la rue Chausse-Coq en assurant, comme cette dernière, un approvisionnement diversifié et bon marché.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

A retourner, même avec une seule signature, à AHCVV, 12, Tour-Maitresse, 1204 Genève



### Et l'automne prochain?

Après des mois d'incertitude, notre Maison de Quartier vient d'avoir confirmation que son budget était accepté. Monsieur le Conseiller administratif Michel ROSSETTI et Monsieur Jacques RUFER, directeur du Service des Loisirs, nous assurent de leur soutien et, dès l'an prochain, Philippe Gojon qui actuellement partage son temps entre le Centre de Loisirs des Pâquis et la MQCC consacra un 3/4 temps à l'animation de notre quartier. Nous avons de nombreux projets pour concrétiser cette bonne nouvelle et nous vous en reparlerons fin août. Nous espérons pouvoir jouer pleinement notre rôle de lieu de rencontre et d'échange, entre les habitants de tout âge du Centre Ville.

Dans l'immédiat, nous devons cependant vous informer qu'aucune activité ne sera programmée durant les mois de juillet et d'août. Septembre commencera par contre en beauté avec la

### Fête de la Vieille Ville, les 14, 15 et 16 septembre, au Bourg-de-Four.



Au programme: une soirée grecque et familiale le vendredi, un après-midi pour les enfants suivi d'un grand bal le samedi, et un déjeuner/concert de musique classique le dimanche matin.

Réservez déjà les dates, et adhérez à la MQCC – avec le coupon ci-dessous – pour être informé de ses activités.

### Cour du Collège Calvin

Un concours bienvenu. Depuis 1983, la cour est envahie par les voitures des professeurs du Collège. Un privilège permanent. La direction du Collège a décidé de lancer un concours doté de 12000 francs de prix pour aménager la cour. Le premier prix, «In Calvinio veritas» a été remporté par trois collégiens en classe de maturité. C'est un projet très sobre, coulé dans le moule calviniste, ceci dans le souci de plaire aux membres du jury où on trouvait des membres de la CMNS.

Le projet primé s'inspire d'une image du XIX<sup>e</sup> siècle; il organise l'espace en cercles et prévoit beaucoup d'arbres, des bancs et une terrasse devant la cafétéria. Il a séduit le jury par son respect de l'histoire, sa précision et son réalisme.

Reste à savoir quand il sera réalisé et pourquoi il restera encore des voitures? Quel scandale que de les laisser stationner dans un espace aussi élégant. Décidément, les Genevois n'ont que peu de respect pour leur patrimoine. ■



### CENTRE HONDA CAROUGE

Automobiles

Motos-Scooters

Moteurs de bateaux- Générateurs  
Motoculteurs- Tondeuses à gazon,  
etc.



Tous les produits HONDA sous le même toit

8, ch. de la Marbrerie – 1227 Carouge

Tél. 43 16 00